# **Portail Famille**

Les réservations se font par le portail famille.

Comment se connecter au portail famille ?

Si vous n'avez pas encore reçu le mail d'invitation, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat avec une demande par mail : saussinette@francas30.org.

Si vous avez déjà activé votre compte vous pouvez accéder à votre portail famille en passant :

→ Par le lien direct : <a href="https://portail7.aiga.fr/index.php5?client=06436">https://portail7.aiga.fr/index.php5?client=06436</a>

ou

→ Par le site des francas du gard: <a href="https://francas30.org">https://francas30.org</a>

Puis en cliquant sur Parents/Enfants puis en choisissant « Centre d'animation du Pays de Sommières » pour accéder à notre page

ou

→ Par par notre page: <a href="https://francas30.org/centre/centre-de-loisirs-de-pays-de-sommieres">https://francas30.org/centre/centre-de-loisirs-de-pays-de-sommieres</a>

Puis dérouler la page jusqu'au bouton :

ACCÈS AUX INSCRIPTIONS

Reste plus qu'à vous connecter avec les identifiants et mot de passe.

Votre identifiant correspond à votre adresse mail (celle donnée au secrétariat)

Attention : il ne faut en aucun cas créer de compte



Une fois connecté à votre compte, vous pouvez procéder aux inscriptions et réservations de votre/vos enfant(s).

• Comment effectuer une réservation ?

#### Les réservations se font en deux fois :

- 1. J'inscris mon enfant à un centre de loisirs (ex : centre de loisirs de villevieille) et à une période (ex : Juillet ou/puis Aout)
- 2. Lorsque j'ai reçu le mail d'acceptation, je réserve les jours souhaités.

### Etape 1 : choisir la période

Sélectionner « mes inscriptions » puis sur l'enfant concerné « nouvelle inscription » :



Vous devez maintenant sélectionner le centre et la période souhaités (pour les mecredis, il vous faudra sélectionner "périscolaire" au moment du choix du type d'activité).



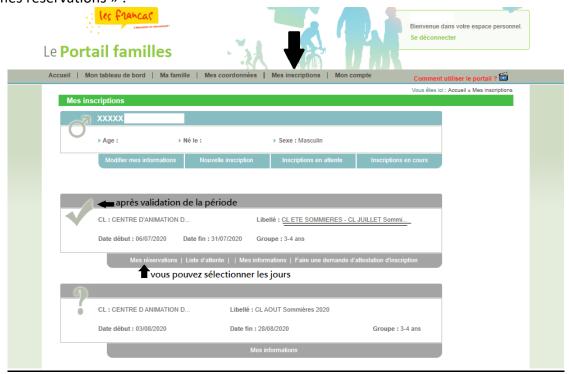
NB: Les dates inscrites dans le mémo ne seront pas prises en compte. Pour les mercredis, il vous faut sélectionner « périscolaire » comme type d'activité Renouveler l'opération pour chaque enfant et/ou chaque période.

Après réception de la demande et validation du portail vous recevrez un mail vous indiquant que vous pouvez passer à l'étape 2 (la sélection des jours).

#### **Etape 2 : Sélectionner les jours**

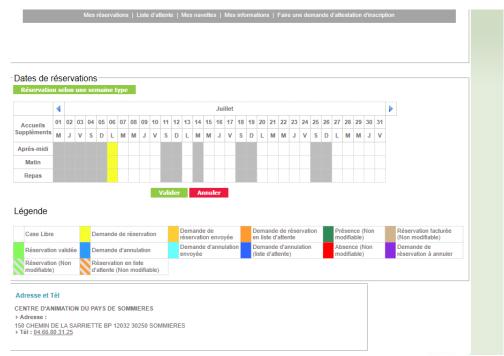
Retournez dans « mes inscriptions »

Une fois l'inscription à la période validée par le portail vous pouvez sélectionner en dessous « mes réservations » :



Le point d'interrogation signifie que la période n'a pas été encore acceptée par le portail

Sélectionner les jours souhaités :



Pensez à bien cocher les 3 cases matin/repas/après-midi si journée complète

Après avoir selectionné les jours dont vous avez besoin cliquer sur VALIDER (pensez à réserver les jours pour vos autres enfants).

Une fois vos demandes traitées, vous recevrez un mail avec le détail des réservations validées ou en attente. Nous vous conseillons d'aller vérifier le code couleur sur votre portail famille pour plus de visibilité.

#### Comment suivre mes réservations ou effectuer des modifications ?

Vous pouvez suivre l'avancée de vos réservations, en vous connectant à votre portail et en reproduisant l'étape 2.

Dans le tableau des réservations, les couleurs vous indiquent à quelle étape vous en êtes. Vos réservations sont définitivement validées lorsque les cases sont en vert.

Pour effectuer une annulation, il vous suffit de déselectionner la case en cliquant dessus. L'annulation est validée lorsque la case redevient blanche.

#### • Comment connaître mon solde et payer en ligne ?

Vos **soldes** sont affichés **en haut de votre page d'accueil** (à gauche le solde des présences facturées, à droite le solde des réservations des périodes futures ou en cours)



En cliquant sur « Payer mes factures » ou « Payer mes inscriptions », vous accédez à une page qui détaille le contenu des activités réservées et leur coût.

Ensuite, il vous suffit de cocher la case de l'(les) activité(s) que vous souhaitez solder. Uniquement les réservations pour les mercredis peuvent se payer en ligne en plusieurs fois (un crayon apparait et vous pouvez modifier le montant dans la case règlement).



Cliquer ensuite sur « règlement » en bas à gauche et vous serez basculé sur une nouvelle page sécurisée SysemPay.

Nous vous rappelons que le paiement s'effectue à la réservation.

Si certains jours payés à l'avance ne sont pas consommés car annulés dans les temps ou faisant l'objet d'une absence excusée, la somme sera mis en crédit.

Les crédits n'apparaissent pas sur votre portail, ils seront reportés directement par le secrétariat sur vos futures inscriptions.

Attention : Vos réservations peuvent être bloquées ou annulées si votre situation n'est pas à jour.

## Procédure de gestion des listes d'attente :

Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, nous remontons régulièrement les listes d'attente en fonction des places qui se libèrent.

• Lorsqu'une place se libère pour votre enfant dans les délais d'annulation :

Vous recevez un mail du secrétariat vous indiquant que certaines de vos réservations en attente sont maintenant validées.

Vous avez, alors, la possibilité de les annuler via votre portail famille (ou par mail pour les familles n'ayant pas d'accès au portail famille) si ces jours ne vous conviennent plus en respectant les délais d'annulation (à minima 3 jours, hors week-end et jours fériés, avant le jour qui aura été réservé).

<u>Exemple</u>: Pour le mercredi, le mail est envoyé au plus tard le vendredi précédent avant 16h pour vous laisser le temps de modifier vos réservations avant 23h59.

Sans annulation de votre part, ces réservations seront considérées comme acceptées.

Le nouveau montant à régler apparaîtra dans la rubrique mon compte (nous vous rappelons que le règlement s'effectue à la réservation).

Nous vous conseillons donc de consulter régulièrement votre portail famille et d'annuler vos demandes de réservation en attente si vous n'en avez plus le besoin.

• Lorsqu'une place se libère pour votre enfant hors délai d'annulation :

Le secrétariat vous contacte par mail ou par téléphone et valide avec vous l'acceptation des places. Une confirmation par mail vous est par la suite envoyée.

#### <u>Pour tout complément d'information</u>:

Le centre d'animation du Pays de Sommières : 04.66.80.31.25 / <a href="mailto:saussinette@francas30.org">saussinette@francas30.org</a>

<u>Horaires secrétariat</u>:

Semaines scolaires: Mardi, jeudi et vendredi: 13h30 / 17h30 et Mercredi: 9h / 12h - 14h30 / 18h30

Vacances scolaires: Du lundi au vendredi: 9h / 12h - 14h30 / 18h30